



DevHaïti

LE MAGAZINE DU DÉVELOPPEMENT

2020 – 2030 : Une Décennie d'Action

N° 005



08 avril 2020

Pour éviter un éventuel #kotkòbkowonavirista

Les Partenaires techniques et financiers (PTF) d'Haïti ont réagi rapidement pour apporter leur support financier après la découverte des premiers cas de coronavirus dans le pays en mars dernier. Le gouvernement en a profité pour faire des annonces autour de cette assistance financière qui sera apportée à des groupes vulnérables de la population. En raison de la fréquence des désastres naturels enregistrés dans le pays au cours des dernières décennies, les PTFs viennent régulièrement au chevet du pays pour atténuer les coûts socioéconomiques.

On peut remonter à 2010 après le séisme du 12 janvier quand le pays allait obtenir d'importants engagements financiers de la communauté internationale. A la même époque, le gouvernement profitait déjà des fonds du programme PetroCaribe mis en place par le gouvernement vénézuélien pour aider le pays de la région à faire face à la nette hausse du prix du baril de pétrole brut sur le marché mondial. Ces fonds externes assez substantiels, dont le pays avait bénéficié durant la première partie de la dernière décennie, n'avaient pas permis d'obtenir une croissance économique soutenue pour créer une quantité suffisante d'emplois visant à réduire la pauvreté et l'extrême pauvreté évoluant respectivement à des niveaux proches de 60 et 25% respectivement.

N'ayant pas observé des résultats probants après l'injection de ces fonds externes dans l'économie haïtienne, un mouvement de jeunes a émergé réclamant des comptes concernant les dépenses liées au programme PetroCaribe. Ceci allait causer une profonde crise politique qui a contribué à la détérioration de l'environnement des affaires et à un ralentissement continu des activités économiques.

Pour éviter au pays de revivre pareille expérience de demande de reddition de comptes, le gouvernement Jouthe devrait adopter toutes les mesures nécessaires. En l'absence du Parlement qui n'est pas fonctionnel depuis le début de l'année, la Commission nationale des marchés publics

(CNMP) et la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSCCA) doivent jouer leur rôle en dépit de la situation d'urgence dans laquelle se retrouve le pays de nos jours. Dans l'esprit de la transparence, la CNMP devrait publier la liste des entreprises ayant obtenu les contrats de gré à gré et une note de justification pour le choix de ces firmes. Un rapport final de la CSCCA devra être produit pour assurer une bonne reddition de comptes pour les fonds décaissés.

L'exigence d'une plus grande transparence et d'une bonne reddition de comptes dans la gestion des nouveaux fonds de la part des acteurs de la société civile, du secteur des affaires et des Partenaires techniques et financiers pourrait éviter au pays un autre chapitre dans la forte perception de corruption prévalant dans le pays. Faut-il rappeler que le pays sortira très affaibli de cette crise sanitaire mondiale et ne pourra faire face à aucune autre crise politique ?

Coronavirus

Marché public : En l'absence du parlement, c'est à la CSC/CA de prendre le relais

« Le contrat passé entre l'Etat haïtien et la firme chinoise Bowang CO.LTD/China Xu Xiao, pour l'acquisition de matériels médicaux [a priori] n'a rien d'illégal. Pourvu que les autorités de l'Exécutif aient consulté la Cour des comptes », a réagi Me Claudie MARSAN, spécialiste en Droit des marchés publics, en référence à la commande de plus de 18 millions de dollars de matériels hospitaliers placée par le gouvernement en place en vue de faire face à la pandémie du coronavirus.

« La loi d'urgence en vigueur permet aux autorités de réaliser, en période d'urgence, certains contrats qui échappent aux procédures normales de passation de marchés publics », précise la spécialiste en droit des marchés publics. Il s'agit, entre autres, des marchés relevant de la sécurité nationale et qui n'atteignent pas le seuil d'intervention de la Commission nationale de marchés publics (CNMP).

En effet, la pandémie coronavirus rentre dans le cadre de catastrophe naturelle justifiant l'instauration de l'Etat d'urgence. Ce mécanisme décrété par le pouvoir central dure sur une période maximale d'un (1) mois. Passé ce délai, il peut être renouvelé pour une autre période d'un mois. Au-delà de deux (2) mois, l'état d'urgence peut être renouvelé avec l'assentiment du corps législatif pour une période indéterminée en fonction de l'ampleur de la catastrophe.

A ce stade, le dysfonctionnement du parlement, depuis le deuxième lundi du mois de janvier dernier, comme organe de contrôle de l'action gouvernementale, soulève beaucoup de préoccupations du côté de bon nombre d'observateurs.

Me Marsan estime qu'il revient à la Cour des comptes et du contentieux administratif (CSCCA) de faire la lumière sur les dépenses engagées au cours de cette période car, selon la loi sur l'état d'urgence d'avril 2010, les mesures adoptées pendant la période d'urgence sont susceptibles de recours par devant la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif.

Toujours dans un souci de transparence et de bonne gouvernance, l'avocate au barreau de Port-au-Prince souligne que la loi fait obligation au gouvernement de soumettre au corps législatif, dans les trois mois qui suivent la fin de la période de l'état d'urgence – ou à la reprise des travaux au cas où il n'est pas en session, un rapport sur la catastrophe et les différentes mesures adoptées. Me Claudie MARSAN s'empresse de préciser que cette disposition est toujours de mise même avec un parlement incomplet comme c'est le cas présentement.

La fondatrice du cabinet MARSAN invite donc les acteurs de la société civile à jouer leur rôle de vigie pour s'assurer que les fonds débloqués dans le cadre des mesures économiques et sociales mises en place par le pouvoir pour aider les ménages à mieux se préparer à faire face au coronavirus, comme la distribution de ration sèche et la campagne d'assainissement, ne connaissent pas le même sort que les fonds Petrocaribe.

COVID-19 : Un défi pour les systèmes de gestion des finances publiques, les 8 raisons qui le prouvent.

Contrôler et réduire la propagation du COVID-19 est un défi pour les systèmes nationaux des pays en développement. L'évolution rapide de la pandémie exige des mesures extraordinaires, et une gouvernance nationale globale est indispensable pour préserver les vies humaines, la santé et les moyens de subsistance de la population. Ainsi, anticiper une riposte efficace requiert une coordination des programmes de diverses institutions de la vie publique, dont notamment le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), la Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP), la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSC/CA), les collectivités territoriales etc.

S'il est vrai qu'en situation d'état d'urgence le pays est amené à revoir ses exigences de reddition de comptes et de transparence, il ne peut toutefois s'en affranchir totalement. Le système national de gestion des finances publiques doit être flexible et réactif, tout en garantissant l'utilisation optimale des ressources et en minimisant les risques de fraudes et de corruption. Ces dernières années, le pays a enregistré moult cas de scandales financiers dus à une mauvaise gestion du système de finance publique. Ce fut le cas en 2010 par exemple après le séisme dévastateur qui a tué plus de 300 000 personnes. En ce temps de risque de propagation du coronavirus sur tout le territoire national, Haïti a besoin d'un système de finance publique flexible et transparent afin d'éviter la répétition des erreurs du passé. En ce sens, la Banque mondiale a élaboré huit (8) conseils destinés au développement de bonnes pratiques de gestion financière au temps de l'épidémie du COVID-19. Notre équipe a tenté de voir dans quelle mesure ces conseils peuvent aider Haïti à se prémunir d'éventuels scandales financiers à l'issue de la crise sanitaire.

- 1- **Financer la riposte sans tarder et avec clarté** : Une réaffectation des

ressources existantes pourra s'avérer nécessaire et s'opérer via des virements budgétaires ou des postes supplémentaires. Comme le pays s'est doté, depuis quelques années d'un poste budgétaire pour imprévus, appelé fond d'urgence (FDU), il peut y puiser des fonds en cas de catastrophe.

- 2- **Recentrer les contrôles sans pour autant les affaiblir** : La riposte pourra justifier le recentrage d'un certain nombre de contrôles afin de consentir des délégations de pouvoirs et d'accélérer l'exécution de l'enveloppe budgétaire. Dès lors que les contrôles préalables sont réduits, il sera indispensable de leur substituer des exigences de contrôle a posteriori claires, explicites et crédibles.
- 3- **Assurer une gestion efficace de la trésorerie** : Haïti a déjà mis en place depuis 2015 un compte unique du Trésor (CUT) qui dispose d'un poste comptable central et de 14 autres postes sectoriels. Cela devrait permettre aux pouvoirs publics d'avoir une vue d'ensemble des liquidités disponibles (à la Banque centrale ou dans des banques commerciales) et d'être en mesure de mieux gérer leur trésorerie. Ils seront donc plus à même d'orienter des fonds vers les opérations liées au coronavirus. S'agissant des financements de donateurs, et pour s'assurer que ces fonds soient bien utilisés et qu'ils ne soient pas confondus avec les ressources publiques allouées à d'autres dépenses, les pays pourront envisager de créer des comptes bancaires distincts, liés au compte unique du Trésor.
- 4- **Garantir une passation de marchés efficace et transparente** : Les mesures de lutte contre l'épidémie de Covid-19 pourront justifier un recours accru à des

ententes directes avec des fournisseurs connus et fiables en vue d'accélérer la passation des marchés publics. Le cas échéant, la prudence voudrait que le ministère de l'Economie et des finances et/ou l'autorité de régulation des marchés publics (CNMP) fournisse des directives complémentaires sur la gestion de ce processus, y compris en ce qui concerne une possible modification des contrats. Afin d'atténuer les risques de fraude, il est tout particulièrement important de maintenir les pistes d'audit et les procédures d'acceptation des marchandises/services par les agents compétents.

- 5- **Optimiser la gestion des paiements :**
La situation d'urgence entraînera probablement des problèmes de liquidité. D'où la nécessité, plus que jamais, d'assurer une utilisation optimale des fonds de roulement et des lignes de crédit. Le ministère d'exécution concerné et le ministère des finances pourront revoir les processus de facturation, de réception des marchandises/services et de paiement habituellement en vigueur afin d'exploiter au mieux les délais de règlement consentis par les créanciers.
- 6- **Procéder à des audits internes pour suppléer certains contrôles préalables :** L'Etat haïtien pourrait recourir à des audits internes pour mettre en place des contrôles a posteriori qui viendraient compenser les éventuels aménagements apportés aux exigences de vérification préalable. La fonction d'audit interne peut temporairement réduire sa mission de surveillance des systèmes pour se consacrer à la vérification a posteriori de transactions, dans un délai réduit.
- 7- **Etablir des rapports financiers plus fréquents pour agir en temps voulu :**
Au cas où l'Etat veut créer des lignes budgétaires distinctes pour la lutte

COVID-19, celles-ci devront être créées conformément aux normes comptables en vigueur pour le secteur public (nationales ou internationales). L'établissement de rapports plus fréquents pour ces lignes budgétaires spécifiques pourra faciliter la prise de décision publique.

- 8- **Mobiliser la Cour des comptes :**
L'audit des transactions effectuées en situation d'urgence par l'institution supérieure de contrôle des finances publiques apportera une meilleure garantie de l'efficacité de ces dépenses et permettra de mettre en évidence les actions nécessaires pour renforcer les systèmes à l'avenir.

COVID-19 (Coronavirus) : le Groupe de la Banque mondiale déploie une aide d'urgence afin de soutenir la riposte sanitaire des pays en développement

WASHINGTON, 2 avril 2020 — Le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale a approuvé aujourd'hui une première série d'opérations de soutien d'urgence en faveur des pays en développement, en activant un mécanisme d'aide accélérée dédié face à la pandémie de Covid-19 (coronavirus). Ce premier groupe de projets d'un montant global de 1,9 milliard de dollars est destiné à accompagner 25 pays à travers le monde, tandis que de nouvelles opérations mises en place selon ces mêmes procédures de décaissement rapide sont en cours de préparation dans plus de 40 pays. Par ailleurs, dans l'ensemble des régions du monde, la Banque mondiale s'emploie à redéployer des ressources dans ses projets en cours, pour un montant global de 1,7 milliard de dollars, à travers des processus de restructuration, d'activation des composantes d'intervention d'urgence conditionnelle (CERC) et de déclenchement des dispositifs de financement à option de tirage différé en cas de catastrophe (CAT-DDO).

Le Groupe de la Banque mondiale prévoit par ailleurs de déployer jusqu'à 160 milliards de dollars au cours des 15 prochains mois en vue de soutenir l'adoption de mesures qui aideront les pays à affronter les conséquences immédiates de la pandémie de Covid-19 et favoriser le redressement de l'économie. Ce programme économique plus large aura pour objectifs d'accélérer le rétablissement des pays, créer les conditions propices à la croissance, soutenir les petites et moyennes entreprises et protéger les populations les plus pauvres et vulnérables. Il s'attachera en priorité à la lutte contre la pauvreté, l'accent étant mis sur les financements à l'appui de réformes et sur la protection des ménages les plus démunis et de l'environnement.

« Le Groupe de la Banque mondiale a lancé une action globale et rapide pour freiner la propagation du coronavirus, avec des opérations de riposte à la crise sanitaire déjà en place ou en phase de finalisation dans plus de 65 pays, déclare David Malpass, président du Groupe de la Banque mondiale. Nous mettons

tout en œuvre pour renforcer les capacités des pays en développement à affronter la pandémie de Covid-19 et leur permettre d'accélérer leur redressement économique et social. Les pays les plus pauvres et vulnérables risquent d'être les plus durement touchés, et nos équipes à travers le monde ont pour priorité d'apporter des solutions nationales et régionales à la crise en cours. »

En réaction à la désorganisation généralisée dans les chaînes d'approvisionnement, la Banque mondiale aide aussi les pays à accéder à des fournitures médicales essentielles en intervenant auprès des fournisseurs pour le compte des gouvernements. Elle encourage également les autres organisations internationales à apporter un soutien financier aux pays en développement afin d'organiser une réponse sanitaire adaptée à la pandémie de Covid-19.

« Cet appui rapide, qui permettra de sauver des vies, aidera nos pays clients à dépister, prévenir et faire face au coronavirus, souligne Axel van Trotsenburg, directeur général des opérations de la Banque mondiale. Nos interventions dans les pays seront coordonnées à l'échelle mondiale pour veiller au partage rapide des meilleures pratiques, notamment en ce qui concerne le renforcement des systèmes de santé nationaux et leur préparation pour pouvoir affronter les éventuelles nouvelles vagues de propagation de ce virus dévastateur. »

Voici un bref aperçu des premiers projets approuvés :

Afrique : Les 82 millions de dollars débloqués en faveur de l'Éthiopie permettront de faire face aux besoins critiques de préparation et de riposte à la pandémie de Covid-19, avec notamment la fourniture d'équipement médical vital, le renforcement des capacités du système de santé et un soutien à la création de centres de traitement. En République démocratique du Congo, un projet de 47 millions de dollars soutiendra le déploiement immédiat de stratégies de confinement, la formation du personnel médical et la fourniture

d'équipement pour organiser un dépistage rapide et le suivi des contacts.

Asie de l'Est et Pacifique : En Mongolie, 26,9 millions de dollars permettront de former les médecins, infirmiers et personnel paramédical des services d'urgence, acheter des équipements et des fournitures médicaux et de laboratoire, remettre en état des structures de soins et renforcer les capacités du pays à affronter des crises sanitaires. Au Cambodge, 20 millions de dollars contribueront à la création de laboratoires et de centres de quarantaine et de traitement dans 25 hôpitaux provinciaux de recours, par ailleurs équipés en fournitures médicales essentielles et en tests.

Europe et Asie centrale : Au Tadjikistan, 11,3 millions de dollars contribueront à renforcer les capacités en soins intensifs, grâce à la fourniture d'équipement et de fournitures, des formations et un soutien à la coordination avec la population. Les ménages les plus vulnérables bénéficieront également d'une aide sociale provisoire. En République kirghize, 12,5 millions de dollars contribueront à renforcer la capacité des équipes d'intervention rapide, des hôpitaux et des laboratoires en leur fournissant du matériel médical et de laboratoire, des équipements pour les unités de soins intensifs et des fonds pour aider les hôpitaux à se préparer.

Amérique latine et Caraïbes : Haïti, le pays le plus pauvre de la région, bénéficiera d'un don de 20 millions de dollars de l'IDA pour organiser une aide d'urgence afin d'atténuer la propagation du coronavirus grâce à la multiplication des tests de dépistage précoce et la constitution d'équipes d'intervention rapide chargées d'endiguer les foyers épidémiques. Ce financement permettra aussi de mobiliser du personnel de santé supplémentaire et de fournir des équipements pour améliorer la prise en charge des malades. En Équateur, 20 millions de dollars viendront financer les fournitures médicales pour soigner les malades Covid-19 et équiper un nombre accru d'unités de soins intensifs et de chambres d'isolement. Cette aide financera également la stratégie nationale de communication et la diffusion de messages de

prévention et de protection, à court et moyen termes.

Moyen-Orient et Afrique du Nord : Un don de l'IDA de 26,9 millions de dollars sera déployé en partenariat avec l'OMS pour aider le Yémen à enrayer la propagation du coronavirus et atténuer les risques associés. La Banque mondiale soutient également la mise en œuvre du plan de préparation de Djibouti, à travers un crédit de l'IDA de 5 millions de dollars. Cette aide privilégiera les besoins immédiats et la réponse à la pandémie tout en contribuant à renforcer le système de santé du pays.

Asie du Sud : En Afghanistan, 100 millions de dollars viendront soutenir les mesures de ralentissement et de limitation de la propagation du coronavirus à travers des systèmes renforcés de dépistage et de veille, des laboratoires et l'optimisation des services de soins essentiels et intensifs. En Inde, un financement d'urgence de 1 milliard de dollars contribuera à améliorer le dépistage, le suivi des contacts et les diagnostics en laboratoire, fournir des équipements de protection au personnel et créer de nouvelles salles pour les malades à l'isolement. Le Pakistan bénéficiera d'un financement de 200 millions de dollars en soutien aux mesures de préparation et de riposte d'urgence dans le secteur de la santé, avec des volets de protection sociale et d'éducation pour aider les populations pauvres et vulnérables à affronter les effets immédiats de la pandémie.

Yvon Mellinger est le nouveau représentant en Haïti de la BID

Yvon Mellinger, 58 ans, de nationalité française, est le nouveau représentant en Haïti de la Banque Interaméricaine de Développement (BID). Auparavant, M. Mellinger occupait le poste de direction de projets d'infrastructures en Amérique Latine et dans les Caraïbes (développement, financement, construction et exploitation), avec des rôles de responsabilité opérationnelle (Directeur de Projets et Directeur Général). Ingénieur en génie civil de formation, il compte plus de quinze ans d'expérience dans la banque multilatérale de développement acquise à la BID, tant au siège à Washington D.C. que dans les pays bénéficiaires (Financements avec et sans garantie souveraine).

Avec la BID, au fil des ans, Yvon Mellinger a cumulé nombre de postes de responsabilité, dont plus de 2 milliards de dollars de projets approuvés et responsabilité d'exécution pour un portefeuille supérieur à 1,5 milliard de dollars. Il a aussi assuré la supervision de la structuration de prêts au secteur privé (Projets primés). On le retrouve également chef d'équipe pour la structuration d'instruments innovants : prêts multisectoriels de politiques publiques ; prêts basés sur les résultats avec option de monnaie locale et solutions techniques alternatives pour zones péri-urbaines ; Fonds régional des Caraïbes pour la gestion des eaux usées avec la Facilité Mondiale pour l'Environnement, le GEFCREW développé en coordination avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement. De 2007 à 2009, puis de 2015 à 2017, point focal de la Division eau et assainissement pour les pays des Caraïbes.

Avant d'effectuer son entrée à la BID, Yvon Mellinger a été tour à tour Directeur général d'INTERAGUA, concessionnaire des services d'eau, d'assainissement et de drainage pour la ville de Guayaquil, Équateur (transformation du prestataire de service d'une entité publique en une entreprise privée efficace et rentable) ; Représentant de International Water Ltd à Sao Paulo - Brésil (Groupe BECHTEL)–

Développement et exécution de projets ; et pendant 10 ans, il s'est occupé de développement et de direction de projets pour la société de travaux publics SOGEA (groupe VINCI) et SPIE BATIGNOLLES.

Yvon Mellinger est aussi un polyglotte car, il pratique le français, l'anglais, l'espagnol et le portugais. Entre autres qualifications, il est détenteur d'un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées – Certificat d'aptitude à l'administration d'entreprises (DESS CAAE) délivré par l'Institut d'Administration d'Entreprise (Nancy – France) en 1984.



L'inclusion financière peut-elle modérer l'impact du coronavirus ?

La pandémie du coronavirus donne du fil à retordre à l'économie mondiale. La stratégie de quarantaine que requiert sa non-propagation affecte sérieusement la production et les transactions économiques et financières. Les activités liées au nomadisme, comme le tourisme, le transport, les restaurants etc... sont parmi les plus touchées. Il s'agit donc d'une crise sanitaire avec des impacts multiples sur l'économie réelle. Les effets de cette épidémie sur la production, le commerce et la demande globale se répercutent aussi sur la finance. Les défis auxquels le COVID-19 expose la finance sont complexes et multifformes.

En Haïti, à la date du 6 avril 2020, 25 cas et 1 décès ont été déjà recensés par les autorités sanitaires. Si la situation n'est pas encore désastreuse, les efforts de lutte contre la propagation du coronavirus impactent l'activité économique. Plusieurs entreprises sont obligées de fermer leurs portes ou de consentir de profondes rotations dans leur fonctionnement. Les banques, les institutions de microfinance (IMF), les coopératives d'épargne et de crédit et d'autres institutions au niveau du secteur financier ne sont pas épargnées non plus. Ces institutions sont tout de même appelées à satisfaire leurs clients et les aider à amortir des effets du coronavirus. En ce sens, une question demeure : Quel est le rôle de l'inclusion financière dans cette crise ?

La communauté de l'inclusion financière doit faire deux choses:

- donner de l'argent aux personnes qui en ont besoin aussi vite que possible ;
- garder autant d'argent entre leurs mains que possible.

Il est essentiel de remettre de l'argent aux gens rapidement. Dans la mesure où le secteur financier en est capable, il devrait continuer à prêter et à traiter les paiements d'assurance. Les banques et les réseaux d'agents doivent

maintenir la liquidité sur l'ensemble de leurs réseaux afin que les ménages puissent retirer de l'argent quand ils en ont besoin. Plus important encore, nous devons continuer à promouvoir les transferts et les paiements numériques à travers les écosystèmes pour réduire le besoin de liquidités physiques.

Il est également important de réduire les demandes d'argent des ménages à faible revenu en retardant et / ou en réduisant les remboursements et les frais. Cela garantira que les liquidités dont disposent ces ménages, qui peuvent se concentrer sur le lissage de la consommation et le soutien des coûts des soins de santé à court terme et non sur le service de la dette. Des mesures ont été prises par la Banque de la République d'Haïti (BRH), qui fait obligation aux banques commerciales de ne prélever, durant la période de la crise sanitaire, que les intérêts sur les dettes. Cela devrait aider les PME particulièrement, de continuer à fonctionner, de ne pas recourir au licenciement etc.

Toutefois, de telles mesures devraient être prises pour l'ensemble du secteur financier, surtout au niveau de la microfinance où les ménages pauvres sont plus nombreux. La communauté financière doit pouvoir aider les ménages à être résilients pendant et au lendemain de la crise du coronavirus. Les transferts monétaires, le crédit, l'assurance et l'épargne ont tous des degrés élevés d'efficacité pour aider les ménages à restaurer leur bien-être.

Le COVID-19 est un test de résistance majeur pour l'inclusion financière, mais le secteur financier ne doit pas tarder: il est temps d'agir. Cette crise sanitaire montre la nécessité pour Haïti de disposer d'un écosystème financier plus agile et inclusif. La BRH dans sa stratégie d'inclusion financière doit saisir cette opportunité pour promouvoir davantage l'usage de la technologie dans la finance. Le lancement

de la gourde numérique n'est plus que jamais nécessaire. De telles stratégies sont non seulement capables de diminuer les effets de la crise sanitaire, mais aussi de garder un niveau

de bien-être, au moins égal, avec celui d'avant crise.

CEPAL : Comment le Covid-19 affecte l'économie de la région Amérique Latine caraïbes (ALC).

Le Covid-19 frappe touche la région Amérique Latine Caraïbes (ALC) avec moins d'ampleur que le reste du monde. Avant la pandémie, la CEPAL avait prévu que la région connaîtrait une croissance maximale de 1,3% en 2020. Cependant, cette prévision a été revue à la lumière des effets de la crise, le PIB devrait maintenant chuter d'au moins 1,8%. Néanmoins, à mesure que la pandémie évolue, les prévisions de contractions comprises entre 3% et 4%, voire plus, ne peuvent être exclues. L'impact économique final dépendra des mesures prises aux niveaux national, régional et mondial. COVID-19 affecte la région à travers cinq canaux de transmission externes:

- 1- **La baisse de l'activité économique des principaux partenaires commerciaux :** La région est fortement dépendante des exportations dont le volume et la valeur seront réduits par la récession mondiale. L'étendue totale de cette situation dépendra de la situation sectorielle de chaque pays.
- 2- **La baisse des prix des matières premières :** La forte baisse de ces prix et la détérioration des termes de l'échange auront un fort impact négatif sur les niveaux de revenu des pays qui dépendent de ces exportations, mais avec des différences importantes entre elles. La contraction de la demande mondiale, en particulier de la Chine, l'un des plus grands consommateurs de matières premières, jouera un rôle majeur dans la baisse des prix des matières premières.
- 3- **L'interruption des chaînes de valeur mondiales :** La perturbation des chaînes d'approvisionnement, à commencer par les fournisseurs chinois, suivis des producteurs en Europe et aux États-Unis, toucheraient principalement le Mexique et le Brésil,

dont les secteurs manufacturiers sont les plus importants de la région.

- 4- **Baisse de la demande services touristiques :** Les Petits États Insulaires en Développement des caraïbes (SIDS en anglais) en particulier, peuvent être gravement touchés par la baisse des activités touristiques. Si les effets les plus importants de Covid-19 se font sentir durant tout le deuxième trimestre de 2020 et prennent la forme d'interdictions de voyager ou de voyages auto-imposés pendant 3 mois, le tourisme dans les Caraïbes devrait se contracter de 25%.
- 5- **Aversion accrue au risque et dégradation des conditions financières mondiales :** Cela conduit à une demande plus élevée pour les actifs surs (par exemple, les taux de rendement des titres américains ont atteint un niveau historique de faiblesse), une baisse de la demande d'actifs financiers de la région et de fortes dépréciations des monnaies locales.

OMS : le monde fait face à une pénurie de 5,9 millions d'infirmiers

Il y a aujourd'hui moins de 28 millions d'infirmiers et d'infirmières dans le monde, d'après un rapport publié par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de concert avec le Conseil international des Infirmières et Nursing Now. Dans un communiqué, ce mardi 7 avril 2020, l'OMS et ses partenaires appellent à investir de toute urgence dans le personnel infirmier, soulignant qu'il y a un déficit de 5,9 millions d'infirmiers dans le monde en dépit du fait que 4,7 millions de personnes avaient rejoint le rang des infirmiers entre 2013 et 2018. La pandémie de Covid-19 souligne la nécessité de renforcer les personnels de santé à l'échelle mondiale.

L'UE garantit 15 milliards d'euros au profit des pays les plus vulnérables

Pour aider les pays les plus vulnérables de l'Afrique et du reste du monde à lutter contre le coronavirus, Covid-19, l'Union européenne a décidé de les garantir 15 milliards d'euros. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen dans un message vidéo diffusé ce mardi 7 avril sur twitter.

Coronavirus : le Groupe Capital Bank et ses partenaires offrent 100 mille dollars à Haïti

Composé de Capital Bank, Fondation Capital Bank et Capinvest, le groupe Capital Banque et ses partenaires : Casami, Ibo Kinkay SA, NassaGroup, Topco, Sipal Haiti et Sodipal ont fait un don de 100 mille dollars pour combattre la pandémie de Covid-19 en Haïti. Jusqu'à ce mardi 7 avril, 25 personnes testées positives au coronavirus dans le pays.

Lutte contre le coronavirus: un financement de 14 milliards de dollars consenti par le Groupe de la Banque mondiale

En vue de soutenir les pays en développement, de renforcer les systèmes de santé et de protéger les emplois, le Groupe de la Banque mondiale a annoncé dans un tweet en date du 4 avril 2020 qu'il porte ses financements contre le coronavirus à hauteur de 14 milliards de dollars américains. Une enveloppe de 20 millions de dollars est accordée à Haïti, un des pays bénéficiaires, pour soutenir les équipes d'intervention.

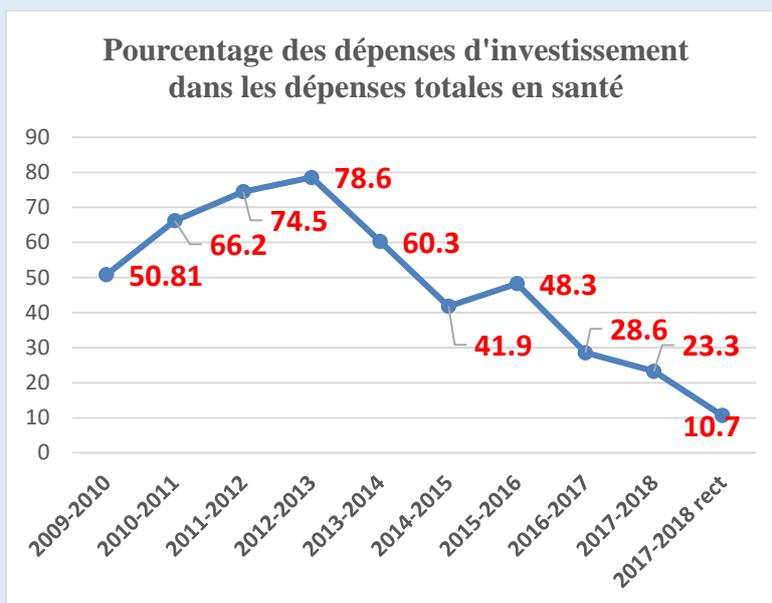
MEF : Une contraction de 2.7% pour l'économie haïtienne est prévue.

Le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) prévoit une contraction de 2.7% du taux de croissance économique pour l'année 2020 dans le cas où la crise sanitaire ne durerait que 3 mois. Rappelons qu'en 2019, le PIB s'est contracté de 1.2% et qu'en décembre dernier, le FMI avait anticipé un taux de croissance économique de -0.4%.

CEPAL : une contraction d'au moins 1.8% est prévue pour l'économie de la région Amérique Latine Caraïbes (ALC).

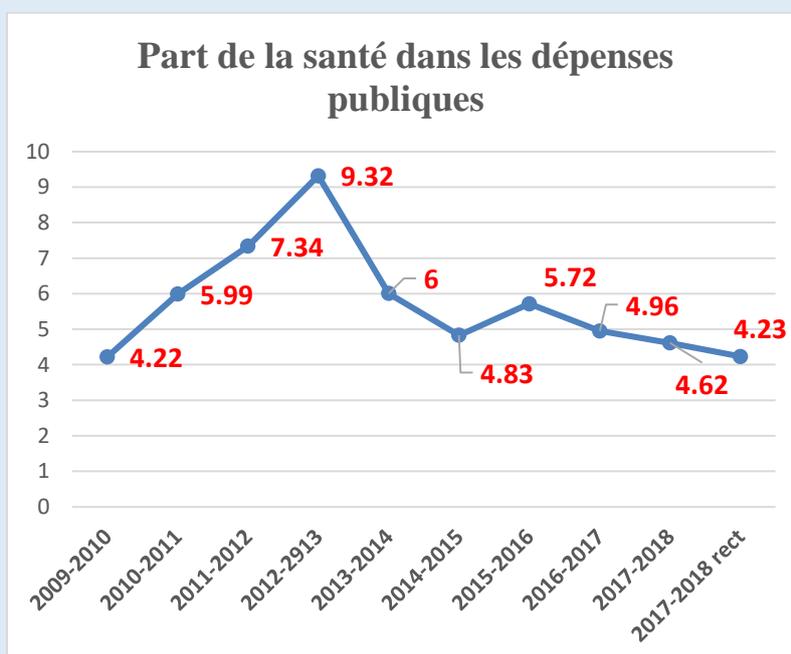
Avant la crise sanitaire, les prévisions en termes de croissance de la CEPAL économique pour la région Amérique Latine (ALC) étaient de 1.3% en 2020. Le Covid-19 qui est en train d'affecter la région à partir cinq canaux de transmissions externe, fait revoir les prévisions. Selon la CEPAL, dans le meilleur des scénarii, il devrait avoir une contraction économique de 1.8% au niveau de la région. Néanmoins, à mesure que l'épidémie évolue, les prévisions de contractions entre 3% et 4%, voire plus, ne peuvent être exclues.

Notes infographiques



Source : Loi de finances/Conception Group Croissance et AHJEDD

NB : Sur 10 ans, les investissements de l'Etat haïtien dans la santé ont chuté de 80%



Source : Lois de Finances/ Conception Group Croissance et AHJEDD

NB : Avec moins de 5% des dépenses publiques consenties, Haïti est le pays de l'Amérique qui dépense le moins en santé